

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 98.100

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 7 Décembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint

**DATE DE CONVOCATION**

27 Novembre 1998

**DATE D'AFFICHAGE**

27 Novembre 1998

**ETAIENT PRESENTS** : MM. LE GUEUT, CANDAU, Mme MONTRON, MM. GAVEN, BOISNARD et CARRIE, Adjoints

MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** : Madame GEOFFROY par Madame LECOMTE-RULLIER  
Monsieur HUGENDOBLER par Monsieur LE GUEUT  
Monsieur ANGIBAUD par Monsieur BOISNARD  
Monsieur MUSSETTI par le Colonel MONNARD

**ABSENTS - EXCUSES** : MM. MOST, QUENTIN, BENOIT et Mlle BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 25  
Nombre de Votants : 29

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Construction d'une cuisine centrale - Approbation du marché de maîtrise d'oeuvre

**VOTE** : UNANIMITE

Par délibération en date du 31 mars 1998, le Conseil Municipal autorisait Monsieur le Maire de ROYAN à lancer un appel à candidatures de maîtres d'oeuvre pour la construction d'une UNITE CENTRALE DE PRODUCTION DE 1000 REPAS/JOUR.

La commission désignée à cet effet pour l'examen des candidatures, a établi un classement et a placé en tête le groupement-candidat constitué des cotraitants suivants :

- Bureau d'Etude Grande Cuisine et mandataire SA B.E.G.C (Nantes)
- Cabinet d'Architecture : Atelier Archipel (Royan)
- Economiste : Monsieur OLIVIER (Royan)
- Bureau d'étude Structure : C.I.C.S (Saintes)
- Bureau d'étude Fluides : A. Ingénierie (Saintes)

Par suite, la négociation d'un marché de maîtrise d'oeuvre par la Ville de ROYAN avec le groupement-candidat a arrêté le montant des honoraires pour une mission de BASE + EXE (études d'exécution) à 746.008,75 Frs Hors Taxes.

En conséquence, il est demandé à l'Assemblée Délibérante d'approuver le marché négocié de maîtrise d'oeuvre avec le groupement candidat SA B.E.G.C/Atelier ARCHIPEL/OLIVIER/C.I.C.S/A.I et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement et à la réalisation du marché à intervenir.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le classement des candidats proposé par la commission,
- VU le marché négocié de maîtrise d'oeuvre avec le groupement candidat SA B.E.G.C/Atelier ARCHIPEL/OLIVIER/C.I.C.S/A.I nécessaire à la construction d'une UNITE CENTRALE DE PRODUCTION DE 1000 REPAS/JOUR
- VU l'avis de la Commission des Travaux,
- APRES en avoir délibéré,

#### D E C I D E

- d'approuver le marché négocié de maîtrise d'oeuvre avec le groupement-candidat SA B.E.G.C/Atelier ARCHIPEL/OLIVIER/C.I.C.S/AI pour la construction d'une UNITE CENTRALE DE PRODUCTION DE 1000 REPAS/JOUR,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation du marché à intervenir (cf. art. 314 bis du Code des Marchés Publics),
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint,

agissant par délégation, à faire procéder au dépôt du permis de construire et à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de l'UNITE CENTRALE DE PRODUCTION,

- d'imputer la dépense correspondante au budget d'investissement communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 14 Décembre 1998**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS